

Réponses au questionnaire sur la régulation économique
Responses to the questionnaire on economic regulation

COUR INVITEE/**GUEST COURT**

Suisse

Tribunal fédéral

Switzerland

Federal Supreme Court

Madame,

Nous avons bien reçu votre courriel du 7 avril dernier et vous en remercions. La Suisse n'est pas membre de l'Union Européenne. Cependant, sa situation juridique est très similaire à celle de la Norvège, à l'exception que notre pays n'est pas non plus membre de l'Espace économique européen. C'est la raison pour laquelle, la jurisprudence de l'EFTA-Court n'est pas applicable en Suisse. Pour le surplus, nous vous prions de vous référer, en principe, à la réponse de la Norvège.

Le délégué du Tribunal fédéral suisse, Monsieur le Président Gilbert Kolly, pourra répondre aux questions encore ouvertes lors du colloque en juin prochain.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations les plus distinguées.

--

Paul Tschümperlin

Secrétaire général
Tribunal fédéral
Tél. +41 (0)21 318 91 02

N° Corr.: 14.6.36.3 / cna